



CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

Chaussures conçues pour protéger les pieds contre les risques en milieu professionnel. Utilisées dans la construction, l'industrie, la logistique... Elles répondent à des normes précises de sécurité.

? Pourquoi les porter

- Prévention des blessures aux pieds
- Sécurité dans les environnements à risques
- Réduction des accidents professionnels
- Confort et adaptation au poste de travail
- Obligation de l'employeur (art. R4321-1)

! Types de risques

- Mécaniques : choc, écrasement, coupure, chute d'objets
- Chimiques : liquides corrosifs, brûlures
- Électriques
- Risques liés aux déplacements : glissade

📄 À prendre en compte

- Usage intérieur ou extérieur
- Type de sol (pente, glissant)
- Environnement (sec, humide, chaud, froid)
- Risques particuliers (coupure, projection chimique)



Éléments de sécurité

- Embout de protection
- Semelle anti-perforation et antidérapante
- Résistance chimique ou thermique
- Isolation thermique / électrique
- Protection de la cheville selon les modèles

Types de chaussures

- Chaussures de sécurité (embout, semelle renforcée)
- Chaussures de protection (niveau intermédiaire)
- Chaussures de travail (confort + sécurité basique)

Bonnes pratiques

- Choisir le bon modèle en fonction des risques liés au poste de travail
- Former à l'utilisation de l'EPI
- Former au nettoyage et à l'entretien
- Vérifier régulièrement l'état des chaussures
- Remplacer en cas d'usure ou contamination
- Stocker à l'abri de l'humidité
- Vérifier le confort et le bon ajustement

Santra Plus vous accompagne dans le choix et la mise en place d'EPI adaptés aux risques professionnels et au profil des utilisateurs.



 02.79.92.10.55

 Santra Plus

 www.santraplus.fr

 a.croissant@santraplus.fr

Le Code du travail exige le maintien de la propreté des EPI
Suivre les recommandations du fabricant (process et détergent)

